



## Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

Quelques repères pour devenir sauveteur secouriste du travail et actualiser ses compétences :

### À qui est destinée cette formation et quels sont ses objectifs ?

Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail sans prérequis particulier, à l'issue d'une formation.

Cette formation permet de :

✚ En cas d'accident, d'éviter le « SUR ACCIDENT » :  
PROTEGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER ou ALERTER et SECOURIR

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (Mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement, perte de connaissance, un étouffement ou un arrêt cardiaque, utiliser un défibrillateur...)  
Tous les gestes de secours sont réalisés sur des mannequins nourrisson, enfant, adulte
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise

✚ En cas qu'acteur de prévention, d'éviter « L'ACCIDENT » :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise
- Proposer des pistes d'amélioration en respectant les 9 Principes Généraux de Prévention du Code du Travail
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

### Qu'obtient le salarié avec cette formation ?

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet **d'obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail**

Le certificat est délivré par notre organisme ADN Formation Prévention EURL MORELLATO Nathalie habilité par le réseau Assurance maladie Risques professionnels et l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

Cette formation est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs...).

Ces dispositifs sont formalisés dans le document de référence du dispositif global de formation sauvetage secourisme du travail.

Ce même certificat peut être délivré à des personnels non-salariés dans le cadre de la formation initiale.

**Ce certificat donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de Niveau 1 » (PSC1) du ministère de l'intérieur**

### **Durée de la formation ?**

La formation en sauvetage secourisme du travail a une durée de 12 heures

### **Comment financer la formation ?**

**Le coût peut être pris en charge dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue (OPCA), Compte Personnel de Formation (CPF), ...**

### **Comment Maintenir et Actualiser ses Compétences acteur SST ?**

Tous les 2 ans (24 mois de date à date), une mise à niveau des compétences du SST est nécessaire.

Cette réactualisation est organisée sur une durée de 7 heures, où les compétences du SST sont de nouveau évaluées.

Il permet d'actualiser et de maintenir ses compétences pour une nouvelle durée de 24 mois.